

Bagnolet, le 5 mars 2026

Communiqué de presse

Place des femmes en agriculture : le plan d'actions de la Confédération paysanne et de la FADEAR

A l'occasion de la journée du 8 mars, la Confédération paysanne dévoile son plan d'actions pour donner toute leur place aux femmes en agriculture. Notre plan se veut ambitieux car il englobe l'ensemble des leviers à partir desquels tout plan national digne de ce nom devrait s'articuler.

Notre plan d'actions s'articule autour de 6 grandes thématiques : reconnaissance et statut des femmes, égalité des retraites, installation, répartition du pouvoir et gouvernance, conditions de travail et santé, vie professionnelle et personnelle.

Il est fort regrettable que la Ministre de l'agriculture n'ait pas fait le choix d'intégrer les propositions de la Confédération paysanne, ni l'expérience de terrain du réseau FADEAR ou d'autres organisations de développement agricole telle que Réseau Civam, pour construire le plan national présenté lors du Salon de l'agriculture. Ces propositions ont pourtant été présentées lors des groupes de travail organisés en amont.

Mettre fortement l'accent sur le volet communication, créer un logo, comme le fait le plan de la Ministre et être si faible sur l'amélioration des droits ne permet pas d'agir efficacement et durablement sur ce sujet. Il faut modifier en profondeur les structures économiques, foncières et sociales, en engageant des transformations juridiques. A ce stade, aucun engagement opérationnel pour la traduction de ce plan n'a d'ailleurs été annoncé par la Ministre.

Ci-joint à ce communiqué le plan d'actions de la Confédération paysanne pour donner toute leur place aux femmes en agriculture.

Contacts :

- Nina Lejeune, secrétaire nationale pour la Confédération paysanne : 06 45 91 14 38
- Amandine Pacault, administratrice au sein du CA FADEAR : 07 82 30 60 96
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78